



MAL NOMMER les choses...

“MAL NOMMER
LES CHOSSES
AJOUTE
AU MALHEUR
DU MONDE”
ALBERT CAMUS

“ À force de
ne pas parler
comme on pense,
on finit par penser
comme on parle ”

Paul Bourget

« Mal nommer les choses ajoute au malheur du monde. » Cet appel à la vigilance nous a été adressé par Albert Camus dont nous fêtons le centième anniversaire de la naissance le 7 novembre dernier. Toute (r)évolution, en ce qu'elle peut avoir de brutal, est (aussi, ou principalement) une (r)évolution sémantique ; ce n'est pas seulement au moyen de prisons politiques que certaines réalités s'imposent : c'est (aussi, ou principalement) au moyen de mots forgés pour la circonstance et qui enferment la pensée. La force des mots doit nous rendre très attentifs à l'évolution de nos vocabulaires, que cette évolution soit le résultat d'un choix de facilité, d'une certaine négligence de notre part, ou, a fortiori, lorsqu'elle nous est imposée.

Le milieu médico-social et ses voisins, médical et social, vivent depuis plusieurs années, au fil des réglementations et recommandations qui se succèdent, des transformations de vocabulaires qui impliquent, à court, moyen ou long terme, des transformations correspondantes de la manière dont nous pensons notre

réalité professionnelle. « À force de ne pas parler comme on pense, on finit par penser comme on parle »⁽¹⁾. Cette affirmation nous appelle à un retour sur nos pratiques professionnelles quotidiennes : sommes-nous assez vigilants dans le choix de notre vocabulaire lorsqu'il s'agit de désigner telle ou telle réalité clinique ? Je pense en particulier aux dernières classifications des troubles mentaux⁽²⁾ et à ce que, parallèlement, est en train de devenir le vocabulaire de l'autisme : officiel, obligatoire et exclusif.

Il y a de quoi s'inquiéter : les outrages subis par le langage, ne sont-ils pas autant d'outrages subis par la pensée ? L'appel d'Albert Camus à la vigilance est, au moins dans notre domaine, d'une actualité brûlante.

Georges SAULUS
Médecin Conseiller Technique

⁽¹⁾ Sentence habituellement attribuée à Paul Bourget.

⁽²⁾ Classifications désignées habituellement par l'acronyme DSM pour Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux). Cinquième édition : DSM V, mai 2013.

édito

La recherche de l'amélioration de la qualité a toujours été un souci majeur des professionnels de l'accompagnement des personnes vulnérables en général, et des équipes du « Clos du Nid » en particulier. Mais, en la matière comme dans beaucoup d'autres, la simple volonté ne suffit plus et il s'agit désormais pour nous de structurer un système de démarche qualité construit avec des outils adaptés, structurés et pérennes.

Une démarche qualité efficace n'est imaginable que si elle est adaptée à chaque établissement et service, prenant en compte les spécificités des Usagers accompagnés, de l'histoire, du contexte, des orientations de l'Association et de ses partenaires. Parmi les outils existants, il y a ceux imposés par le législateur : la création d'une agence productrice de Recommandations de bonnes pratiques professionnelles ou la mise en place d'évaluations internes et externes en sont des exemples probants. Il s'agit de se les approprier, mais aussi, d'en concevoir nous-mêmes : le système d'information - sécurisé et adapté à nos besoins - en est un parfait exemple, par ailleurs présenté dans ce numéro de Parcours.

Il faut, bien sûr, prendre du recul sur ces outils et les réfléchir dans une démarche éthique comme nous pouvons le faire au « Clos du Nid », ou à la lumière de nos débats récents appuyés par l'œuvre brillante et toujours moderne d'Albert Camus. S'agissant de démarche qualité, et plus particulièrement d'évaluation externe, je tiens à saluer le travail mené de concert par les associations membres du « GCSMS des établissements et services du Handicap de la Lozère » qui a abouti à une sélection commune d'évaluateurs externes pour les établissements et services qu'elles gèrent. Œuvrer dans une démarche qualité, c'est aussi construire des partenariats solides qui, bien entendu, profitent à chacun des partenaires, mais surtout aux Usagers de nos institutions. Gage d'une mise en œuvre sérieuse de nos obligations, cette démarche garantit notre engagement premier et moteur : répondre aux besoins et aspirations des Personnes en situation de Handicap.

Les évaluations externes se dérouleront tout au long de l'année 2014. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats dès que possible, en particulier à travers la présente newsletter, dont je suis heureux de vous proposer le 7^e numéro.

Docteur Jacques BLANC,
Président de l'Association « Le Clos du Nid »

Salon Bois Énergie



L'ESAT la Colagne a participé en tant qu'exposant, pour la première fois, au Salon Bois Énergie qui s'est déroulé à Saint Etienne du 13 au 16 mars 2014. Mrs DALLE Gilles, Directeur des ESAT et Malfroy Patrick,

Chef d'ateliers du Pôle Bois, ont présenté les produits fabriqués par les ESAT La Colagne et La Valette. Ces 4 journées ont permis de rencontrer et de prendre de sérieux contacts auprès des professionnels de la filière Bois et Energie. Le K-LUMET a obtenu à cette occasion un franc succès.

Ce salon a permis également de faire connaître l'Association au niveau national et européen.

Le Clos du Nid

Parcours n°7 - Avril 2014

est édité par la direction générale de l'association «Le Clos du Nid»,
Quartier de Costevieille - 48100 Marvejols - Tél. : 04.66.32.03.11 - Fax : 04.66.32.18.80
Email : contact@closdunid.asso.fr - www.closdunid.asso.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Sébastien Pommier

Rédaction : Direction Générale du Clos du Nid, SF Conseil

Conception graphique, réalisation : Héméra Studio

Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols

Numéro ISSN : 2263-9314



INSTRUMENTS INSOLITES POUR L'IME LES SAPINS



L'IME LES SAPINS S'EST DOTÉ D'UN « INSTRUMENTARIUM » HORS NORME, COMPOSÉ D'OBJETS MUSICAUX AUX COULEURS VIVES ET AUX FORMES INHABITUELLES : PAVILLON, RESSORTS, DISQUE OU TIGES MÉTALLIQUES... CES INSTRUMENTS EXTRAORDINAIRES SONT FABRIQUÉS EN LOZÈRE, SUR LE CAUSSE MÉJEAN (HAMEAU DU TOMPLE) DANS L'ATELIER DE FRÉDÉRIC BOUSQUET, FABRIQUANT D'INSTRUMENTS, MUSICIEN ET CHERCHEUR.

LA MAISON DES SOURCES PROMEU SES ACTIVITÉS



• AU PLAN DÉPARTEMENTAL, AUPRÈS DU SERVICE D'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD 48) : LES ÉCHANGES ONT PORTÉ SUR LA POSSIBILITÉ POUR L'EATU D'ACCUEILLIR DES PERSONNES PRÉSENTANT DES PATHOLOGIES NÉCESSITANT UN ACCOMPAGNEMENT CONSTANT MÉDICALISÉ. À LA SUITE DE CES CONTACTS, UNE CONVENTION DE PARTENARIAT EST EN COURS DE RÉDACTION.
• AU PLAN NATIONAL, AUPRÈS DE LA MDPH DU VAL D'OISE : À L'OCCASION D'UNE FORMATION SUR UN LOGICIEL DE RÉSERVATION DE PLACES D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET D'URGENCE EN LIGNE (SARAH®), UNE VISITE À LA MDPH DU VAL D'OISE AVAIT ÉTÉ ORGANISÉE. CETTE VISITE AURA PERMIS D'UNE PART, DE CONFORTER UN PARTENARIAT DÉJÀ ENGAGÉ, ET D'AUTRE PART, DE FAIRE CONNAÎTRE LE PROJET DE LA MAISON DES SOURCES.

LA MAS LA LUCIOLE HONORE SES JOURNALISTES

LE 11 FÉVRIER DERNIER, LA SORTIE DU 100^È NUMÉRO DU « PETIT REPORTER » A DONNÉ LIEU À UNE FÊTE AU COURS DE LAQUELLE SOLANGE, JEAN-LOUIS ET JEAN-MICHEL, USAGERS, SE SONT VUS REMETTRE CHACUN UNE CARTE DE PRESSE, MARQUE D'UNE VRAIE RECONNAISSANCE POUR LA QUALITÉ DE LEUR TRAVAIL.

zoom sur... MAS LA LUCIOLE La Luciole, brillant lieu de vie !



Depuis deux ans, la MAS La Luciole est engagée dans un processus actif de recherche d'un équilibre, afin de répondre à l'évolution des attentes et besoins de la société civile, des Résidents, de leurs familles et représentants.

À cette évolution, il convient d'ajouter un constat fait depuis longtemps : l'âge moyen des Usagers est de 10 ans supérieur à celui des autres MAS gérées par l'Association. Une incertitude relative existe donc quant à la population qui peu à peu, viendra remplacer celle pour laquelle les équipes de La Luciole ont développé des compétences au cours des trente dernières années.

Compte tenu de l'évolution de l'environnement médico-social, il est probable que progressivement, l'accueil ira davantage vers des Personnes présentant des troubles de la personnalité, avec ou sans troubles du comportement, avec ou sans troubles associés.

Ce qui pourrait changer alors serait la part de la déficience intellectuelle. Les besoins de ces Personnes ne seraient donc plus tout à fait les mêmes. De futurs Usagers présentant d'autres profils, d'autres besoins pourraient également progressivement être accueillis.

Aujourd'hui, parallèlement aux activités générales (entretien des locaux, sécurité, confort physique et moral des Résidents,

maintien des acquis, accès au sport, à la culture, etc.), un processus d'accompagnement des évolutions est donc engagé. Il porte sur plusieurs domaines :

- En interne, un effort important d'explicitation des pratiques a été initié, impliquant de renforcer l'habitude d'en garder une trace écrite, de porter sur elles un regard critique et constructif, pour rendre visible ce qui est réalisé, mesurer les écarts entre les effets observés et les effets attendus et se donner les moyens d'en tirer les conséquences.
 - La formation des personnels à des problématiques concrètes, telles que la bientraitance des Personnes lourdement dépendantes, la fin de vie, les soins palliatifs, la réactualisation des connaissances sur les handicaps mentaux, la cogestion de la violence, la résistance aux stress et à l'usure professionnelle...
 - L'adaptation des rythmes de travail des professionnels aux besoins des Résidents présents et à venir.
 - Une réflexion approfondie sur la représentation du travail lui-même, pour renforcer et équilibrer les capacités d'initiatives individuelles, partager les connaissances sur les Résidents, les différents métiers présents au sein de l'établissement, sans oublier sur les tâches incombant à chacun.
- En s'autorisant à penser collectivement, la MAS La Luciole développe sa capacité à agir ensemble.

Les droits des Usagers

Chapitre 5 : ANESM

L'ANESM a été créée en 2007 afin d'appuyer les établissements et services sociaux et médico-sociaux dans leurs démarches d'évaluation mises en place par le législateur en 2002. Dans ce cadre, l'Agence remplit deux missions principales.

L'ANESM valide et produit des recommandations de bonnes pratiques professionnelles en vue des évaluations internes et externes. Ces recommandations sont élaborées à partir des connaissances de professionnels reconnus des secteurs social et médico-social, mais également des pratiques repérées comme répondant à un accompagnement de qualité des Usagers. Lors des évaluations internes et externes des établissements et services, il est vérifié que ces derniers connaissent et s'approprient les recommandations produites.

Concernant les établissements et services gérés par l'Association « Le Clos du Nid », il peut être cité à titre d'exemple les recommandations publiées en 2013 :

- Qualité de vie en MAS-FAM (volet 1) :
« Expression, communication, participation et exercice de la citoyenneté »

- Qualité de vie en MAS-FAM (volet 2) :
« Vie quotidienne, sociale, culture et loisirs »
- L'accompagnement à la santé de la Personne handicapée
- Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT

La seconde mission principale de l'ANESM est d'habiliter les organismes qui procéderont à l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle contrôle ainsi la qualité de l'évaluation en s'assurant des compétences des évaluateurs. Elle a la possibilité de retirer l'habilitation des organismes dans le cas où ces derniers ne répondraient plus aux exigences posées pour être évaluateur.

Ces deux missions sont liées au conditionnement des renouvellements d'autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux en garantissant la qualité des prestations fournies aux Usagers par l'organisation en amont et en aval des évaluations externes. Par la mise en œuvre combinée de ses deux missions, l'ANESM est l'un des outils garantissant l'exercice de leurs droits par les Usagers.



SYSTEME D'INFORMATION :

un outil indispensable à l'optimisation des organisations

Pourquoi un service informatique au sein d'une institution médico-sociale ?

En matière d'équipement en système informatique, le secteur médico-social accuse un retard important notamment par rapport au sanitaire. Se doter d'un tel service en interne est la première démarche à mettre en œuvre permettant d'assurer ainsi proximité et disponibilité. La connaissance de la structure favorise une meilleure réactivité des intervenants informatiques. Le secteur médico-social regorge de spécificités qui lui sont propres. Une bonne appréhension de celles-ci contribue à une juste estimation des besoins afin d'adapter les choix en matière de matériels et surtout en termes de logiciels.

Quels services offre-t-il aux établissements et services gérés ?

Si dans un premier temps l'objectif est d'apporter assistance et maintenance sur les systèmes informatiques, le rôle d'un tel service évolue vite vers le décisionnel : la mutualisation de moyens, le développement d'outils et le suivi de ceux-ci sont en permanence évalués afin d'optimiser l'efficacité du service informatique. Ainsi,

au-delà du rôle de maintenance et d'administration il est indispensable d'assurer une veille informatique et d'être force de propositions et de conseils.

Quels projets à court, moyen ou long terme ?

Sur le plan technique, les prochains objectifs seront axés sur la virtualisation de serveurs permettant une plus grande souplesse dans l'administration des machines et leur maintenance. Mais les plus gros dossiers seront, dans les mois à venir, des choix primordiaux en matière de Système d'Information.

Quelle place tient le développement des Systèmes d'Informations dans l'environnement médico-social ?

Plus qu'une place, il s'agit, pour le secteur, d'un enjeu majeur : un SI performant est aujourd'hui indispensable pour faire face aux sollicitations des financeurs. Il permet de répondre aux demandes de remontée d'informations et participe à l'optimisation de l'organisation mais aussi, et peut-être surtout, à améliorer la prise en charge des Usagers. Toutefois cette démarche est fastidieuse et doit être menée par étapes. Il



© Julien Eichinger - Fotolia

est indispensable de tenir compte du fait que mettre en place un SI réclame un investissement en temps important pour les équipes de direction comme pour celles qui travaillent sur le terrain. Si les solutions de gestion de ressources humaines et de comptabilité sont d'ores et déjà pour partie mise en œuvre, le travail s'oriente maintenant vers les solutions « métiers » et notamment le fameux Dossier Unique de l'Usager. Plusieurs outils existent et la difficulté réside dans le choix d'une solution qui serait adaptée aux différentes configurations d'établissements et services qui composent l'Association. Cependant de plus en plus de retours d'expériences positifs sont encourageant pour mener à bien cette démarche.

L'ÉNERGIE BOIS : un choix économique, éthique et social

« Le Clos du Nid » investit depuis 2008 dans l'installation et l'exploitation de chaudières bois. Onze de ses sites en sont aujourd'hui équipés : ESAT la Colagne, ESAT la Valette, MAS la Luciole, MAS Aubrac, Foyer l'Horizon, MAS d'Entraygues, FAM de Bernades, Foyer Palherets, Foyer Lucien Oziol, IMPRO le Galion, site de Grèzes. Notre Association ne peut que se féliciter d'avoir entrepris cette démarche conciliant écologie, économies et approche sociale et solidaire puisqu'elle offre aux travailleurs de l'ESAT La Colagne une activité dédiée à la production des plaquettes destinées à l'alimentation de ces chaudières. Ce sont

près de 4500 tonnes de plaquettes forestières qui sortent annuellement de l'atelier « broyage » du pôle Bois. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Languedoc-Roussillon nous accompagne dans cette démarche en apportant une contribution technique et financière importante. Elle a en outre souhaité mettre en lumière cette initiative au travers d'une brochure intitulée « Les exemples à suivre ». Cette brochure est accessible sur notre site WEB : www.closdunid.asso.fr dans la rubrique « Actualités » « Les chaudières bois, source d'économie d'énergie et d'emploi social et solidaire ».

LE CHIFFRE DU MOIS

213 373

C'est le nombre de pages vues depuis l'ouverture du site www.closdunid.asso.fr au 31 mars 2014.

FORMATION/QUALIFICATION

> ISABELLE BUISSON, DIRECTRICE DU FOYER DE VIE SAINT HÉLION, DE L'EATU LA MAISON DES SOURCES ET DU FOYER DE VIE LUCIEN OZIOL, PATRICK PAULHAC, DIRECTEUR DE LA MAS D'ENTRAYGUES ET JEAN-LUC ESCALE, DIRECTEUR DE L'IMPRO LE GALION ONT OBTENU LE CAFDES.
> THIERRY TROCELLIER, RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE ADAPTÉE DU GÉVAUDAN, VIVIANE PEPIN, CHEF DE SERVICE AU FAM DE BERNADES ET KARINE GOUZY, CHEF DE SERVICE À L'IME LES SAPINS ONT OBTENU LE CAFERUIS.

L'ENTREPRISE ADAPTÉE DU GÉVAUDAN, NOUVEL ÉTABLISSEMENT GÉRÉ PAR « LE CLOS DU NID »



© CDSN

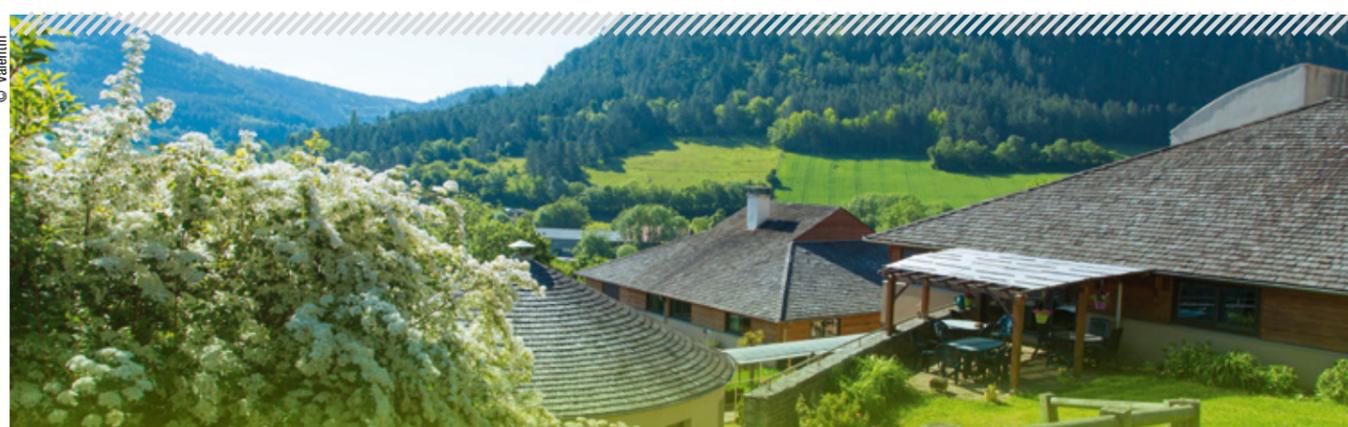
L'AGRÉMENT A ÉTÉ OFFICIAISÉ LE 1^{ER} FÉVRIER 2014 PAR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D'OBJECTIFS TRIENNAL AVEC LA PRÉFECTURE DE RÉGION. DANS UN PREMIER TEMPS, L'ENTREPRISE ADAPTÉE DU GÉVAUDAN SITUÉE SUR LE SITE DE GRÈZES EFFECTUERA UNE ACTIVITÉ DE TRANSPORT AU PROFIT DE L'ESAT BOULDOIRE ET DE L'ESAT LA COLAGNE. PUIS, DANS UN SECOND TEMPS, C'EST UN ATELIER MÉCANIQUE DÉDIÉ À L'ENTRETIEN COURANT DU PARC AUTOMOBILE DE L'ASSOCIATION QUI VERRA LE JOUR.

VIVE LA NEIGE !



© CDSA48

LES USAGERS DES FOYERS DE VIE L'HORIZON, SAINT HÉLION, LUCIEN OZIOL ET DU FAM DE BERNADES ONT ÉTÉ CONVIÉS À UN « SÉJOUR NEIGE » ORGANISÉ PAR LE CDSA 48 À ESTABLES (43). AU PROGRAMME : RANDONNÉES RAQUETTES, PISCINE, SAUNA ET SÉANCE DE MUSCULATION. ENFIN, POUR CLÔTURER LE SÉJOUR, RIENT DE TEL QU'UN SPECTACLE DE MAGIE SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE !



© Valentin

Le FAM de Bernades retenu comme cas pratique par l'ANESM

Pour élaborer le volet « Vie quotidienne, sociale, culture et loisirs », l'ANESM a sollicité le FAM de Bernades pour répondre à l'enquête de terrain. Pour cela, une chargée de projet de l'agence est venue en mars 2013 visiter l'établissement et rencontrer les professionnels et les Usagers afin de recueillir et mieux comprendre les pratiques mises en œuvre pour :

- favoriser l'autonomie des Usagers dans les actes de la vie quotidienne
- respecter leur intimité et leur vie privée
- assurer leur sécurité dans le respect de leur liberté (notamment par rapport à la liberté d'aller et venir)
- favoriser leur confort et leur bien-être au quotidien
- réguler et accompagner les relations sociales entre Usagers

- au sein de l'établissement
- accompagner, si nécessaire, la vie affective et sexuelle des Usagers
- offrir la possibilité aux Usagers de tisser des liens sociaux diversifiés, notamment en s'ouvrant à et sur l'environnement
- faciliter les relations des Usagers avec leurs proches
- favoriser l'accès des Usagers aux activités culturelles, sportives, créatives et de loisirs

Au cours de cette journée, les professionnels se sont mobilisés pour répondre aux questions et partager leurs pratiques. Ils ont particulièrement apprécié cette journée de rencontre qui a permis de valoriser le travail d'accompagnement accompli au quotidien.

Agenda

11 AVRIL 2014
RÉUNION DES DIRECTEURS

22 AVRIL 2014
RÉUNION DU CCE

28 AVRIL 2014
RÉUNION DU BUREAU

29 AVRIL 2014
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 MAI 2014
RÉUNION DES CHEFS DE SERVICE

16 ET 17 MAI 2014
SÉMINAIRE DES DIRECTEURS

13 JUIN 2014
RÉUNION DES DIRECTEURS

24 JUIN 2014
FORMATION PERMANENTE DES CADRES
NON THÉRAPEUTES

FOCUS

Expérience inédite pour l'atelier théâtre Les Pastèques



CHRISTINE, CHRISTELLE, SHIRLEY, MANU ET CHRISTOPHE, USAGERS DU FOYER D'HÉBERGEMENT DE LA COLAGNE ET MEMBRES DE L'ATELIER THÉÂTRE LES PASTÈQUES, ONT PARTAGÉ UNE EXPÉRIENCE INÉDITE AVEC DES ÉLÈVES ÉDUCATEURS (3^E ANNÉE) DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL ÉDUCATIF ET SOCIAL (ETES) DE MARVEJOLS. AU COURS DE DEUX APRÈS-MIDIS, NOS COMÉDIENS, ENCADRÉS PAR BRUNO D. ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ, SE SONT RETROUVÉS DANS UN RÔLE TOTALEMENT NOUVEAU POUR EUX : CELUI DE PROFESSEURS. AU TRAVERS D'UNE SÉRIE D'EXERCICES D'EXPRESSION CORPORELLE ET D'IMPROVISATION, ILS ONT MONTRÉ PUIS ENTRAÎNÉ LES ÉLÈVES À LES SUIVRE, RÉUSSISSANT PEU À PEU À CE QUE TOUS LES PARTICIPANTS SANS EXCEPTION DONNENT DE LEUR PERSONNE ET SE DÉVOIENT. BEAU SUCCÈS POUR UNE PREMIÈRE !

LA PRESSE EN PARLE...

LOZÈRE NOUVELLE
07 FÉVRIER 2014

LE FAM DE BERNADES A ACCUEILLI DANS SES MURS LE GROUPE DE MUSIQUE CROQUE-NOTES LE 25 JANVIER DERNIER.

MIDI LIBRE
17 JANVIER 2014

« LE CLOS DU NID » ET « L'A2LFS » (GESTIONNAIRE D'UNE TRENTAINE D'ÉTABLISSEMENTS) ONT SIGNÉ UN PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI EN VUE D'OPTIMISER LES EMPLOIS ET LES RECRUTEMENTS DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL.

MIDI LIBRE / LOZÈRE NOUVELLE
FÉVRIER 2014

UN GRAND COUP DE CHAPEAU AUX USAGERS DE LA MAS D'ENTRAYGUES, DE L'IME LES SAPINS, DU FAM BERNADES ET DES FOYERS LA COLAGNE, L'HORIZON, DE BOULDOIRE, LUCIEN OZIOL ET SAINT HÉLION, QUI SE SONT DISTINGUÉS LE 9 FÉVRIER DERNIER À L'OCCASION DU TROPHÉE DU SPORT ADAPTÉ. MENTION SPÉCIALE AUX BÉNÉVOLES DES ASA QUI ASSURENT LEUR ENCADREMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

© CDN



« ENSEMBLE C'EST MIEUX ! » SE DONNE EN SPECTACLE

BRAVO À CATHY, NELLY, JEAN-BAPTISTE, CHRISTOPHE, ANTHONY, CAROLE, ALAIN, CHRISTOPHE, JEANNE, FRÉDÉRIC ET LEURS ÉDUCATEURS, MEMBRES DE LA TROUPE « ENSEMBLE C'EST MIEUX ! » DU FOYER DE PALHERETS. NOS COMÉDIENS ONT CONNU UN FRANC SUCCÈS EN PRÉSENTANT LEUR SPECTACLE « NASRÉDINE ET

COMPAGNIE » À TOULOUSE, AU THÉÂTRE DU GRAND ROND, DU 28 AU 31 JANVIER, PUIS EN LOZÈRE, LES 20 ET 21 FÉVRIER, DANS LE CADRE DU FESTIVAL CONTES ET RENCONTRES.

« LE CLOS DU NID » FIER DE SES CHAMPIONS !

UNE PLUIE DE RÉCOMPENSES « S'ABAT » SUR LES USAGERS DU « CLOS DU NID »

© CDSA48



Championnat interrégional de tir à l'arc le 2 mars 2014

- > Pas de tir à 15 m sur blason de 80 cm :
1^{er} dans chaque catégorie
Sénior homme : **Thomas C.** (Colagne sports & loisirs)
- > Pas de tir à 15 m sur blason de 60 cm :
1^{er} dans chaque catégorie
Junior homme : **Dimitri M.** (ASA Galion)
Sénior homme : **Mathias B.** (Colagne sports & loisirs)
Sénior femme : **Jennifer C.** (ASA Galion)
Vétéran homme : **Jean-Claude L.** (Colagne sports & loisirs)
- > Pas de tir à 18 m sur blasons de 80 cm :
Vétéran femme : **Yolande A.** (ALSA Bouldoire)
- > Pas de tir à 18 m sur blasons 6 zones
Sénior homme : **Sébastien L.** (ALSA Bouldoire)
Sénior femme : **Camille L.** (Horizon sports)
- > Pas de tir à 18 m sur blasons de 60 cm
Sénior homme : **Jean-François C.** (ALSA Bouldoire)



22^e cérémonie de remise des Trophées du Sport adapté le 9 février 2014

- > **Jean-Luc P.** (MAS d'Entraygues) : catégorie randonnée
- > **Christelle R.** (Foyer d'hébergement La Colagne) : catégories natation et courses à pieds
- > **Roméo P.** (IME Les Sapins) : catégorie natation et judo
- > **Danielle G.** (Foyer d'hébergement de Palherets) : catégorie équitation
- > **Delphine D.** (Foyer de vie L'Horizon), récompensée pour son investissement, son assiduité et sa bonne humeur dans les disciplines pratiquées : tir à l'arc ; séjour neige, course d'orientation, cross de l'amitié, journée de l'amitié et championnat départemental de natation
- > **Mylène D.** (Foyer d'hébergement de Bouldoire) : catégorie natation
- > **Cathy D.** (FAM de Bernades) : toutes catégories
- > **Christopher M.** (Foyer de vie Lucien Oziol) : catégorie randonnée, judo et natation avec mention spéciale pour son fairplay
- > Ainsi que **l'équipe du Foyer de vie Saint Hélon** : toute catégorie.